

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans
NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR
GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président
Phone Main 3487
Bureaux: 520 rue Conti, entre Dé-
catur et Chartres.

Le Tribunal
COUR CIVILE DE DISTRICT.
Nouveaux procès.
Mme Jacob Brown et als vs. Juliet M. et
Harold Lowin, mineurs, demande en partage;

A travers la ville
Menus faits — Incidents — Acci-
dents — Les événements
du jour.
La Société de Bienfaisance Mutuelle
des Commis donnera son banquet an-
nuel le 31 août, à l'Hôtel Monteleone.

Chronique
de la Ville
Bureau de l'Etat Civil
Naissances.
Mme Charles Barthe, une fille.

Le Tribunal (suite)
Succèsions.
Les successions suivantes ont été ouvertes
mercredi:
John Burke Scully, Peter G. Kilduff, Vinal
Dazet, Mme Mary Fleming, veuve de Michael
Coghlan.

FEUILLETON DE L'ABELLE DE LA
NOUVELLE-ORLEANS
No. 22 Commencé le 31 juillet 1915.
MARIE ET MARTHE
Par GEORGE BONNAMOUR.
(Suite.)
Il faisait grand jour lorsque vous
êtes rentrée, lui fit observer d'Aube-
riennes, qui semblait maintenant plus
maître de lui; quelqu'un peut vous
avoir vu; les soupçons, bien que cela
soit absurde et invraisemblable, je le
reconnais, peuvent tomber sur vous...

Funérailles de Mme C. E. Fenner.
Les funérailles de Mme C. E. Fenner,
née Mlle Mattie E. Bowman, qui est
morte à Biloxi, Miss., ont lieu à la
Nouvelle-Orléans hier après-midi, et
l'enterrement a eu lieu au cimetière de
la Mairie. Mme Fenner était la veuve
du colonel C. E. Fenner, homme d'affaires
prominent de notre ville. Mme
Fenner demeurait à Biloxi depuis plu-
sieurs années, et était très considérée
des habitants de cette petite ville. Elle
laisse deux filles, Mme Clarence Tye,
de Sedgwick, Canada, et Mme E. F.
Dunbar, de Biloxi.

L'Hôpital des Aliénés.
D'après un rapport fait, à une séance
de la commission des prison, l'Hôpital
des Aliénés de la Nouvelle-Orléans est
comble, et la commission se trouve
dans l'impossibilité de remédier à cette
condition, car les hôpitaux de Pine-
ville et Jackson sont également pleins.
Le gouverneur Hall et le maire Behr-
man seront avisés à ce sujet, et verront
à prendre les mesures nécessaires d'am-
élioration.

Une question de pavage.
Les contribuables de la rue Magazine,
entre l'avenue Washington et la rue
Toledano, qui sera pavée en 1916, ont
envoyé un comité voir le commissaire
Lafaye afin de savoir quel est le
genre de matériaux dont on fera usage,
et le prix demandé par les entrepre-
neurs de construction. Les contribu-
ables se réuniront la semaine pro-
chaine, afin de savoir si l'on se servira
de blocs en bois ou de l'asphalte pour le
pavage de la rue.

L'état de Mme Healey.
Mlle Annie Healy, qui a été blessée
par le cheval qui s'est emballé mardi
soir, coin Canal et Prieur, est toujours
inconsciente à l'Hôpital de la Charité.
On a peu d'espoir de la sauver.

Les agents de propriétés foncières.
Il y a eu beaucoup d'enthousiasme
à une réunion des agents de propriétés
foncières, lorsque M. C. S. Gerth,
délégué à la récente assemblée nation-
ale, a fait un rapport dans lequel il a
annoncé que si l'on envoyait une invi-
tation spéciale au comité exécutif des
agents, ils tiendraient leur prochaine
assemblée, en 1916, à la Nouvelle-Orléans,
ce qui amènerait ici 1500 délégués.
Chicago, Birmingham et Atlan-
ta, ont aussi invité l'association. Avec
de tels rivaux à combattre, a-t-il
ajouté, il faut commencer une propa-
gande active.

La chasse aux rats.
Le rapport suivant, pour la semaine
finissant le 21 août, nous a été envoyé
par le chirurgien Fiench Simpson,
Vapeurs fumigés, 25; rats attrapés
5,608; bêtises inspectées, 10,594; bêtises
démolies, 85; rats recrus au labora-
toire, 5,558; rats examinés, 2,028.
Nombre total de rats attrapés au 21
août, 419,077; rats examinés, 279,024;
bêtises mises à l'épreuve des rats,
95,016.

Nouveau timbre-poste.
Un nouveau timbre-poste de 41
cents a été émis par le gouvernement
des Etats-Unis, dont on fera usage
principalement pour les colis-postaux
ordinaires, ou chargés.

Le Dr. E. B. Craighead, l'ex-prési-
dent de l'Université de Tulane, ac-
tuellement président de l'Université
de Montana, publiera bientôt un jour-
nal hebdomadaire, à Messoula, Mont-
ana.

UNE VISITE DE CAPITALISTES
Inspections générales des facilités
commerciales.
D'après des nouvelles reçues par
l'Association de Commerce, les mem-
bres de la commission terminale de
Boston, arriveront ce matin, à la Nou-
velle-Orléans. Ils seront reçus par le
maire Behrman, les membres de la
commission du port, et l'Hôtel Grun-
wald sera leur quartier-général. Ils
viennent ici pour faire une inspection
des quais, des gares de chemin de fer,
et des entrepôts de coton. Les com-
missaires séjourneront plusieurs jours
dans notre ville.

Une fortune à la dérive.
Une grande quantité de bois de cons-
truction en parfait état qui avait servi
à bâtir des enclos à bord du vapeur
"Cratheus" lors de son voyage de Gu-
atemala à la Nouvelle-Orléans avec un
chargement de bœufs a été jeté à l'eau
hier par des charpentiers qui démolis-
sent les enclos. Le "Cratheus" est à
l'ancre dans le fleuve au large de Chal-
mette. Ce bois a de la valeur, plu-
sieurs centaines de dollars. Un grand
nombre d'individus en esquifs se dis-
putent le sauvetage des pièces s'en al-
lant à la dérive.

Les rats musqués.
Des employés de la commission des
levées, sous la direction de M. Wm. Nunez,
surintendant de la commission,
travaillant à boucher plusieurs trous
dans la levée entre les abattoirs et
Chalmette. Ces trous ont été percés
par les rats musqués qui sont un fléau
partout où se trouvent des levées et des
digues.

Un sucre pour l'Angleterre.
Un grand vapeur anglais est parti de
Chalmette emportant 150,000 sacs de su-
cre raffiné à destination de ports d'An-
gletterre.

La mort du père Lorente.
La nouvelle de la mort subite et
inattendue du vénéré père Lorente a
été reçue avec une douleur sur-
prise par les citoyens de St-Bernard qui
avaient souvent eu l'occasion d'assister
à des cérémonies religieuses dans la
paroisse, auxquelles le père Lorente
prenait part.

TEMPERATURE
Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Succes-
seur de E. & L. Claudel, 918 rue du
Canal, Nouvelle-Orléans, La.
Mercredi 25 Août 1915.

Société Française de Bienfaisance et
d'Assistance Mutuelle de la
Nouvelle-Orléans.
Messieurs les membres sont priés d'assister à
l'Assemblée Générale Trimestrielle qui aura
lieu à l'Asile, rue Ste-Anne, entre Derbigny et
Bomas, dimanche le 29 août, à cinq heures,
à l'issue de l'après-midi. Ordre du jour: Amendements aux Articles III
et IV des Règlements, rapport aux quotités.
L. OCTAVE GARSAUD, Président.
GEORGE BASTY, Secrétaire.
AOÛT 26 26 26

Pour nos Soldats
Le Cinéma.
Ce qu'il y a de très réconfortant,
dans un pays comme le nôtre, c'est
qu'une parole de bon sens et de bonté
n'y est jamais prononcée inutilement.
D'où qu'elle parte, elle est toujours
entendue par quelqu'un. Voilà bien-
tôt un an que, dans ce journal, nous
en faisons presque quotidiennement
l'expérience. Des écrivains illustres,
des lecteurs anonymes, des amis, des
passants y ont apporté leurs idées; à
chacun de ces appels — quand l'idée
était bonne — des voix, venues de
partout, ont répondu. Il y a quelques
jours, c'était Loti qui recommandait à
la générosité de nos amis "le bateau
des Dardanelles"; le lendemain la
souscription était ouverte; et tout de
suite — première réponse à l'appel de
Loti, — près de vingt mille francs
nous étaient apportés. Avant-hier,
notre ami Armand Dayot réclamait
pour l'armée une récréation nouvelle:
des cinémas, installés à l'arrière du
front, dans les cantonnements où
après l'héroïque labeur des tranchées
vont se reposer nos soldats. (Je de-
vrais dire nos "poilus", mais, je m'en
excuse, je ne peux pas m'habituer à ce
mot-là.)

Nouvelles de
St-Bernard
Des hier un appareil, les films et
les accessoires divers que commande
ce genre de spectacle, nous étaient
apportés au "Figaro", pour la région
qui vient de visiter M. Armand Dayot.
C'était un don des Etablisse-
ments Pathé frères. On se souvient
que la même Société avait répondu,
il y a quelques mois de même façon
à notre appel. J'avais reproduit la
lettre émouvante d'un juge de paix
d'Irkoustk qui demandait si un peu
des choses de la Grande Guerre ne
pourrait être raconté aux ouvriers de
Sibérie par un cinématographe. Il
offrait de faire payer quelques kopeks
aux spectateurs, et d'envoyer au "Fi-
gario" le produit des recettes... pour nos
blessés! Un télégramme expédia à l'agen-
t de Moscou les instructions néces-
saires, et il doit y avoir, à cette heure,
un cinéma "de guerre" installé à Irk-
oustk.

La Chambre syndicale d'armes
qui nous le feront savoir. En atten-
dant, la Chambre syndicale en va pré-
parer quelques-uns, de façon que, tout
de suite et à titre d'essai, chaque ar-
mée puisse recevoir le sien.

Combien de postes faudrait-il éta-
blir?
Ce sont les commandants d'armes
qui nous le feront savoir. En atten-
dant, la Chambre syndicale en va pré-
parer quelques-uns, de façon que, tout
de suite et à titre d'essai, chaque ar-
mée puisse recevoir le sien.

Les bureaux du "Comité de Paris
de l'Assistance aux mutilés, de l'Aide
immédiate" et de "l'Assistance aux
mutilés pauvres" se sont réunis sous
la présidence de M. Louis Barthou, as-
sisté du général Pau et de M. Puech.
Les trois sociétés ont été unanimes à
reconnaître la nécessité d'une coordi-
nation de leurs efforts. Elles ont dési-
gné une commission mixte, compo-
sée de neuf membres chargés d'établir
les relations entre les trois œuvres
et d'assurer leur collaboration dans
l'intérêt des mutilés.

Coordonnons! C'est le vœu que nous
n'avons cessé d'exprimer depuis des
mois. Le voilà tout près d'être réali-
sé. Dès que la commission mixte
aura commencé ses travaux, nous re-
viendrons sur cette importante ques-
tion.

La difficulté n'est que d'organiser
nos soldats demandent autre
chose, et ce ne sont point des films de
guerre qui leur font. Je l'ai dit: ils
veulent rire. En ce genre, la matière
abonde, et on aura des films "pour
faire rire" autant qu'en demandera
"le front".

Soyez Heureuse
Des milliers et des milliers
de personnes qui ont tout ce
que le cœur désire pour les
rendre heureuses, sont misé-
rables à cause de leur mauvaise
santé. Si vous êtes de ce nom-
bre, cessez de vous tracasser
et donnez à Cardui un essai. Il
a donné la santé et le bonheur
à des milliers.

PRENEZ
LE VIN DE
Cardui
Le Tonique pour
Femmes
Mme Delphinia Chanee écrit
de Collias, Miss.: "J'ai souf-
fert terriblement de maux
particuliers aux femmes. Nous
avons cinq médecins, mais on
aurait dit que je ne pouvais
guérir. J'ai décidé d'essayer
Cardui. Après l'avoir pris je
devis de mieux en mieux tous
les jours. Maintenant je me
sens aussi bien que je me suis
jamais sentie." Essayez Cardui
aujourd'hui. E-60.

l'agencement de ces spectacles et d'en
assurer le fonctionnement.
M. Jules Demaria a bien voulu nous
apporter hier, à ce sujet, des indi-
cations précises et les plus agréables
promesses. Voici comment on pour-
rait procéder:

La Chambre syndicale prêterait à
nos soldats les appareils et le maté-
riel des postes installés par elle, le
long du front. L'entretien des postes
et la manœuvre des appareils sont
chose facile; le soin en serait confié
aux soldats eux-mêmes. On trouvera
dans nos régiments plus d'hommes
compétents qu'il n'en faut pour faire
marcher le cinématographe, et l'en-
tretien en bon état.

La Chambre syndicale n'intervien-
drait que pour les réparations ou les
remplacements nécessaires, et aussi
pour assurer, d'une année à l'autre, le
"roulement" des films; car il convient
que ces spectacles soient incessam-
ment renouvelés.

EMILE BERR.
Les bureaux du "Comité de Paris
de l'Assistance aux mutilés, de l'Aide
immédiate" et de "l'Assistance aux
mutilés pauvres" se sont réunis sous
la présidence de M. Louis Barthou, as-
sisté du général Pau et de M. Puech.
Les trois sociétés ont été unanimes à
reconnaître la nécessité d'une coordi-
nation de leurs efforts. Elles ont dési-
gné une commission mixte, compo-
sée de neuf membres chargés d'établir
les relations entre les trois œuvres
et d'assurer leur collaboration dans
l'intérêt des mutilés.

Coordonnons! C'est le vœu que nous
n'avons cessé d'exprimer depuis des
mois. Le voilà tout près d'être réali-
sé. Dès que la commission mixte
aura commencé ses travaux, nous re-
viendrons sur cette importante ques-
tion.

Soyez Heureuse (suite)
PRENEZ
LE VIN DE
Cardui
Le Tonique pour
Femmes
Mme Delphinia Chanee écrit
de Collias, Miss.: "J'ai souf-
fert terriblement de maux
particuliers aux femmes. Nous
avons cinq médecins, mais on
aurait dit que je ne pouvais
guérir. J'ai décidé d'essayer
Cardui. Après l'avoir pris je
devis de mieux en mieux tous
les jours. Maintenant je me
sens aussi bien que je me suis
jamais sentie." Essayez Cardui
aujourd'hui. E-60.

l'agencement de ces spectacles et d'en
assurer le fonctionnement.
M. Jules Demaria a bien voulu nous
apporter hier, à ce sujet, des indi-
cations précises et les plus agréables
promesses. Voici comment on pour-
rait procéder:

La Chambre syndicale prêterait à
nos soldats les appareils et le maté-
riel des postes installés par elle, le
long du front. L'entretien des postes
et la manœuvre des appareils sont
chose facile; le soin en serait confié
aux soldats eux-mêmes. On trouvera
dans nos régiments plus d'hommes
compétents qu'il n'en faut pour faire
marcher le cinématographe, et l'en-
tretien en bon état.

La Chambre syndicale n'intervien-
drait que pour les réparations ou les
remplacements nécessaires, et aussi
pour assurer, d'une année à l'autre, le
"roulement" des films; car il convient
que ces spectacles soient incessam-
ment renouvelés.

EMILE BERR.
Les bureaux du "Comité de Paris
de l'Assistance aux mutilés, de l'Aide
immédiate" et de "l'Assistance aux
mutilés pauvres" se sont réunis sous
la présidence de M. Louis Barthou, as-
sisté du général Pau et de M. Puech.
Les trois sociétés ont été unanimes à
reconnaître la nécessité d'une coordi-
nation de leurs efforts. Elles ont dési-
gné une commission mixte, compo-
sée de neuf membres chargés d'établir
les relations entre les trois œuvres
et d'assurer leur collaboration dans
l'intérêt des mutilés.

Coordonnons! C'est le vœu que nous
n'avons cessé d'exprimer depuis des
mois. Le voilà tout près d'être réali-
sé. Dès que la commission mixte
aura commencé ses travaux, nous re-
viendrons sur cette importante ques-
tion.

Il y avait tant de droiture dans son
attitude, tant de sincérité dans son
accent, que le juge écarta définitivement
l'idée de sa complicité. Un des siens
avait commis le crime. C'était d'une
évidence accablante, mais lui l'igno-
rait à coup sûr. Pourquoi, dans son
incertitude et son anxiété, ne pas en
appeler à la conscience de cet honnête
homme, ne pas lui dire quels soupçons
lui étaient venus depuis qu'il avait
commencé ses recherches et avec
quelle force ils s'imposaient à son es-
prit? S'ils ne reposaient que sur une
apparence, dans son désir d'innocenter
les siens, Renaud saurait la découvrir
et la lui montrer. Cela le décida.

— Monsieur Renaud, je ne vous ai
pas encore tout dit, amonça-t-il, mais
le moment est venu où il faut que je
vous entretienne confidentiellement.
— Désirez-vous que nous passions
dans mon cabinet? demanda l'ingé-
nieur en mettant la main sur le bou-
ton de la porte.
Le magistrat l'arrêta du geste:
— C'est inutile. Il me suffira que
M. d'Auberianne veuille bien s'y ten-
ir un moment tandis que chacune de
ces dames regagnera sa chambre.
Une expression de stupeur se pei-
gnit si forte et si douloureuse sur les
visages de ceux qui l'entouraient que
des Prunays crut devoir s'excuser de
la façon dont il en usait à leur égard:
— Il y a certaines règles dont un
magistrat prudent ne saurait se dé-
partir. Vous me pardonnerez de ne
pas m'en affranchir, même chez des
amis, mon devoir m'oblige à recher-
cher par tous les moyens...
— Vous ne nous épargnez guerre,
monsieur! murmura Marthe, qui fut
aussitôt saisie d'une crise de sanglots.
— Je suis peiné, madame, affreu-
sement peiné d'ajouter à votre cha-
grin, mais, en conscience, il n'est im-
possible d'agir autrement que je le
fais...
Puis, laissant Renaud consoler sa
femme et la supplier d'avoir du cou-
rage, des Prunays se tourna vers Mme
d'Auberianne, qui semblait ne pas
prendre au tragique tout ce que le
juge imaginait pour impressionner
les deux sœurs et leur arracher, s'il
était possible, un mot capable de le
guider, et lui désignant du geste la
porte de sa chambre:
— Vous voudrez bien, n'est-ce pas,
madame, vous retirer par là?
— Très volontiers, monsieur, répon-
dit la jeune femme, qui prit un air
malicieux pour ajouter: c'est ma
chambre.
Avec un empressement galant, des
Prunays passa devant elle et ouvrit la
porte. Un instinctif mouvement de
détournement le fit se pencher en avant.
Le soleil, filtrant à travers les persi-
ennes closes, rayait de ses barres
d'or le coquet tapis bleu et le lit in-
certain se détachait au fond dans la pé-
nombres avec son drap entrouvert et
son oreiller non froissé, tandis que sur
un fauteuil placé au chevet le linge de
nuit, dont les rubans gardaient en-
core le froissement et les plis que leur
avait imprimés le grand sâchet de sa-

tin mauve encore posé sur la commo-
de. Le juge aperçut tout cela d'un re-
gard et, se retournant vers Marie, il
objecta, tout stupéfait de ce qu'il es-
timait ainsi par le plus singulier
des hasards:
— Mais, madame, vous n'avez pas
dormi ici; le lit n'est pas défait...
Mme d'Auberianne ne se troubla
point. La mine ahurie du juge en ar-
rêta sur le seuil de sa chambre lui mit
aux lèvres une moue railleuse:
— Vous ai-je dit que j'y avais dor-
mi? fit-elle, en inclinant un peu la tête
du côté de son mari que cette scène, si
poignante pour lui cependant, laissait,
en apparence, impassible.
Ce simple mouvement fut plus dé-
concertant pour le juge qui, dans son
trouble, avait oublié la présence de
d'Auberianne, qu'une raillerie. Il
sentit tout le ridicule qu'il y avait de
sa part à s'étonner que la jeune fem-
me eût passé la nuit auprès de son
mari. Une rougeur de confusion em-
pourpra ses joues, tandis que, d'un
geste dépité, il se touchait le front du
bout du doigt:
— Je perds la tête, avoua-t-il.
Et, trompé par le silence renfrogné
de d'Auberianne, qu'il attribuait à sa
maladresse, il dit, avec l'intention de
rattraper d'un mot cordial et gai tout
ce qu'il y avait de blessant pour ses
hôtes de la veille dans son attitude et
dans ses soupçons:
— J'ai l'air de vous soupçonner,
mais un juge qui ne verrait pas
des coupables partout ne serait pas
un bon juge... Cependant, je ne peux

pas faire un crime à Mme d'Auberian-
nes d'avoir un mari...
D'Auberianne n'eut pas un mot, pas
un geste. Des Prunays, persuadé qu'il
l'avait froissée dans ses sentiments les
plus délicats en fouillant ainsi l'inti-
mité de sa vie conjugale, voulut s'ex-
cuser:
— Je découvre là, monsieur, de pe-
tits secrets qui vous appartiennent
tout entiers... mais je n'ai pas cherché
à être indiscret... croyez-le... J'aurais
dû deviner que si elle n'était pas cette
nuit dans sa chambre, Mme d'Aube-
riannes était dans la vôtre...
Cette fois encore, d'Auberianne se
tut.
"Il a la rancune tenace," songea des
Prunays, et, voulant à tout prix met-
tre un terme à ce malentendu:
— Mme d'Auberianne était (après
de vous, n'est-ce pas? demanda-t-il.
— Non, monsieur! répondit froide-
ment le mari, résolu à tout pour for-
cer sa femme à livrer le nom de son
amant.
Déjà Renaud s'avancait, prêt à in-
tervenir, mais des Prunays l'arrêta:
— Je vous en prie, monsieur, ceci
désormais ne regarde plus que moi.
Et désignant le cabinet de l'ingé-
nieur:
— Veuillez me laisser seul un mo-
ment avec Mme d'Auberianne.
L'ingénieur hésita. Son beau-
frère lui prit le bras presque violem-
ment, l'entraîna:
— Allons, Renaud, allons!
Puis éclatant d'un mauvais rire:
— Ma femme doit avoir des secrets